

**GISEMENT DE COQUILLES SAINT-JACQUES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC.
Campagne 2011 d'évaluation directe (2 au 12/09/2011).**

Recommandations pour l'exploitation du stock.

Dossier suivi par Spyros FIFAS et Jérôme HUET

Les résultats de la campagne 2011 d'évaluation directe du stock de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc (Fifas et Huet, 2011) font état d'un stock caractérisé par une baisse du niveau de productivité par rapport au milieu des années 2000.

Les classes 2006, 2007 et 2008 étaient plus abondantes que la moyenne générale de la série des vingt dernières années, mais celles nées en 2009 et 2010 sont les plus pauvres enregistrées depuis une quinzaine d'années. C'est sur la classe 2008 ainsi que sur le reliquat des classes antérieures présent principalement sur les fonds durs que portera l'exploitation au cours de la saison de pêche 2011/12.

En fin d'été 2012, la classe 2010 apportera au stock adulte un recrutement de 34 millions d'animaux (la corrélation entre les abondances à 1 et 2 ans pour une même classe est fiable : significative à 86%), soit 2660 t de biomasse dont 140 t seraient exploitables en début de la saison 2012/13. Ces chiffres sont en retrait même par rapport à la classe 2009, pourtant la moins riche de la décennie précédente : selon la campagne COSB 2011, la classe 2009 en début de la saison 2011/12 correspond à 42 millions d'animaux, soit 3640 t de biomasse dont 320 t immédiatement exploitables. Pour la première fois depuis longtemps (mauvaises reproductions 1996-1997 ayant conduit à des débarquements inférieurs à 3000 t à la période 1998-2000), on est en présence de deux classes consécutives aussi faibles en abondance. A titre de comparaison, l'abondance moyenne des classes nées entre 1999 et 2008 était de 83 millions d'animaux correspondant à 7160 t de biomasse dont 750 t immédiatement exploitables. Une diminution des débarquements est prévisible dès la saison 2011/12 et plus spécialement lors des saisons 2012/13 et 2013/14.

Pour planifier les débarquements, il pourrait être envisagé d'organiser l'exploitation des années futures avec l'objectif d'atténuer l'effet de la baisse inévitable de la production grâce à un étalement judicieux des apports provenant de la classe née en 2008, la dernière abondante de la période récente.

Pour 2011/12, un quota de 4500 t **scrupuleusement respecté** (ce qui serait pêché en environ 25 h de pêche par navire compte tenu de la taille actuelle de la flottille concernée et de ses caractéristiques) conduirait à une baisse progressive des débarquements entre les deux futures saisons de pêche (4500 t en 2011/12, puis 4320 t en 2012/13, soit -4%) ; en revanche, entre les étés 2011 et 2012 la biomasse de géniteurs diminuerait davantage (-9%).

Une option consistant à maintenir, en 2011/2012 des débarquements équivalents à ceux de la saison de pêche 2010/11 (5923 t) (soit environ 35 h de pêche par navire dans les conditions actuelles de la flotte) amènerait dès la saison 2012/13 à une forte diminution de la production ainsi que de la biomasse de reproducteurs (-14% et -18% respectivement).

Par ailleurs, un excès par rapport au quota préconisé du niveau habituellement constaté sur ce stock (4500 t proposées seraient ainsi dépassées de 800 t environ avec 31 h de pêche par bateau ; cf. fig. 1) conduirait également à une baisse sensible des indicateurs dès 2012/13 (-10% et -14% respectivement pour les débarquements et pour la biomasse de géniteurs).

Le stock coquillier de la baie de Saint-Brieuc a connu de fortes fluctuations au cours des quarante dernières années. Une succession de sept classes abondantes sur huit (nées entre 1998 et 2005 exception faite de 2004) n'avait pas été observé par le passé et reste sans doute exceptionnelle.

Les informations disponibles permettent d'organiser l'exploitation sur plusieurs années. En raison de l'augmentation continue de la capacité de capture (par une intégration améliorée d'année en année du progrès technique), une attention particulière doit être portée sur la maîtrise de l'effort de pêche et des débarquements. Ainsi l'ensemble des débarquements doivent être décomptés du quota, y compris les pêches effectuées sur les zones à crépidules ainsi que les captures effectuées lors des marées de rattrapage dues au mauvais temps. Par ailleurs, une délimitation avec transparence de la zone dite "du large" ouverte à l'exploitation anticipée chaque année donnerait des outils aux gestionnaires pour préserver le gisement en l'exploitant de manière optimale.

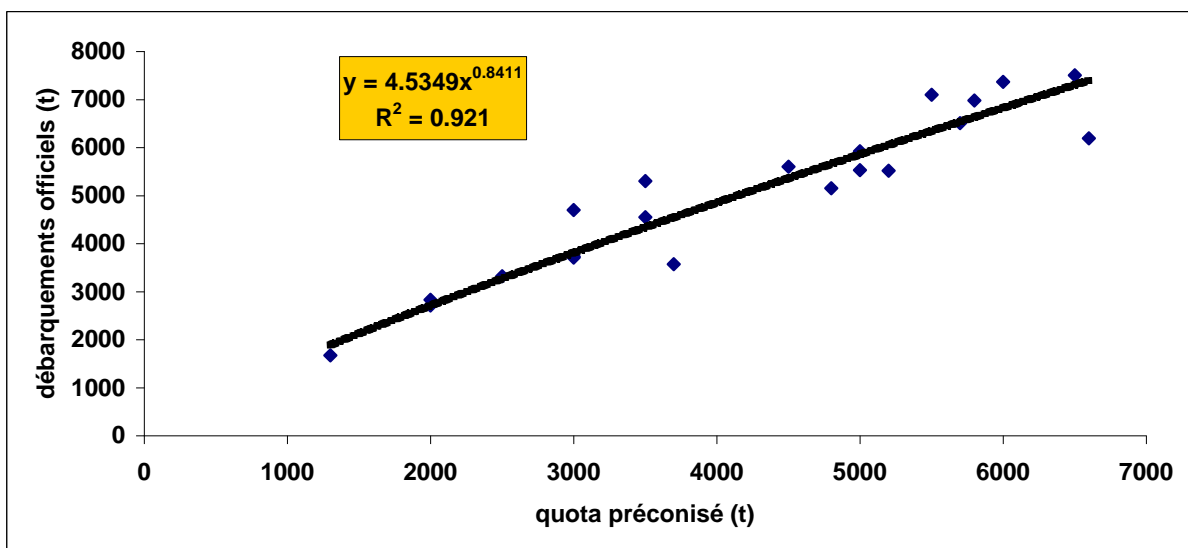


Figure 1. Relation entre quota préconisé sur la base des évaluations directes Ifremer (axe X) et débarquements officiels (axe Y). Saisons de pêche 1990-1991 à 2010-2011 [$R^2=0.921$; 92% des débarquements officiels sont expliqués par le quota proposé].